



80 employés incommodés

Un second épisode d'intoxication chez ACI Telecentrics

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

Le centre d'appels ACI Telecentrics de Sherbrooke est toujours hanté par de mystérieux microbes qui portent atteinte à la santé du personnel. La moitié des 160 employés qui étaient au travail hier soir ont été incommodés par des étourdissements

et des démangeaisons cutanées. L'un des salariés s'est évanoui.

Vingt personnes ont été conduites à l'hôpital par mesure préventive, quelques unes en ambulance et les autres à bord d'un autobus de la CMTS. Les employés, qui auraient normalement complété leur quart de travail à 22h30, ont été renvoyés à la maison une heure plus tôt.

Au moment de mettre sous presse,

la CSST n'était pas en mesure de livrer un bulletin de santé des personnes incommodées ni de dire si elle la reprise des activités du centre d'appels sera autorisée dès ce matin.

«Des inspecteurs procéderont à des analyses régulières durant toute la nuit et nous ne pourrions statuer à ce sujet que demain matin (aujourd'hui)», a précisé la porte-parole de la CSST, Mireille Lallier.

Des agents de la CSST ont été présents tout au long de la journée d'hier dans les locaux occupés par ACI Telecentrics, dans la partie la plus neuve de l'ancienne usine Beloit.

«Les taux de monoxyde de carbone et d'humidité relative mesurés dans le système de ventilation n'étaient pas supérieures aux normes autorisées.

80 employés... (suite en A2)

CONTRAT DE PERFORMANCE

Landry prêche la patience face aux «rumeurs»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

À tous ceux qui s'inquiètent à propos de nouvelles compressions dans le secteur de l'éducation et du gel des contrats de performance avec les universités, patience et confiance.

«Faites confiance en Lucien Bouchard», a lancé Bernard Landry, celui qui, vraisemblablement, prendra justement la place de Lucien Bouchard, à la tête du Parti québécois et du Québec, dans quelques semaines.

Hier soir, à Sherbrooke, tant devant les militants de la région que, un peu plus tard, en rencontre privée avec des étudiants, M. Landry s'est effectivement montré très rassurant face à ce qu'il a présenté comme des «rumeurs».

Dans le cadre de sa tournée québécoise qui le menait à Sherbrooke, M. Landry a pris la parole dans une salle remplie de militants mais où se tenaient aussi une trentaine d'étudiants de cégeps et d'universités de la région. Chacun d'eux arborait un «chiffon rouge» au cou ou autour de la tête, en guise d'allusion à l'expression de M. Landry qui avait semé la colère des fédéralistes qui y voyaient un mépris envers l'unifolié.

Dès qu'il a pris la parole, M. Landry n'a pas ignoré leur présence. Il a même dit que ce sera là la «marque de commerce» de son gouvernement. Il s'est tourné carrément vers eux. Il leur a rappelé d'abord qu'il a été lui-même un militant étudiant. Il a été de la fondation de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal et, a-t-il rajouté, il en a été le président. Il s'est alors battu pour obtenir la création du régime de prêts et bourses.

Cela dit, il a déclaré: «ne vous inquiétez pas outre mesure. Le livre des crédits sera déposé bientôt par mon collègue Léonard (Jacques Léonard est le président du Conseil du trésor). L'arbitrage des crédits est fait par notre premier ministre, Lucien Bouchard. C'est un homme de parole. Il était au Sommet de la jeunesse. Il a toujours respecté ses engagements. Il les respectera envers vous...»

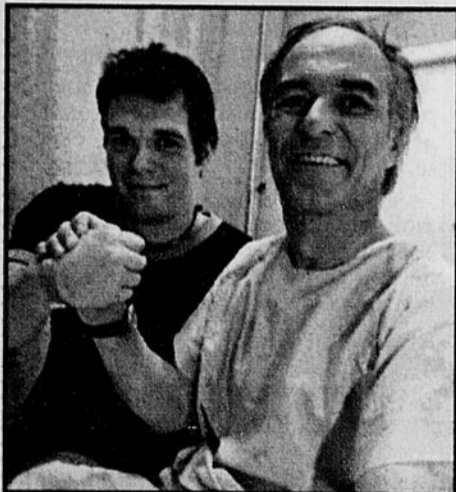
Plus tard, devant les journalistes puis, devant les étudiants qu'il a rencontrés dans une salle voisine, il a répété ces propos rassurants.

Il a indiqué ne pas pouvoir en dire davantage, sinon d'appeler les gens à la patience. Il leur demande d'attendre le livre des crédits et, surtout, de faire

Landry... (suite en A2)

Oui à une école de formation pour mieux promouvoir la souveraineté (A2)

Il a fait don d'un rein à son père



Enfin une vie normale... et un bon sandwich au jambon! (A3)

Une rencontre émouvante



Lucien Bouchard et sa famille ont été charmés par le pape Jean Paul II (D1)

Du sang-froid!

Cet épicier chasse un voleur avec un bâton de baseball (A8)



UN CHARME FOU!



Avec sa voix chaude et un répertoire de chansons emprunté ça et là, Garou a offert hier un spectacle charmant qui a ravi ses admirateurs.

Garou enjôle ses fans



Karine TREMBLAY

Un charme fou. Un charisme rare. Une chaude voix de brume. Une éclatante présence sur planches.

Bref, un Garou inchangé. Et un public sous l'enchantement, chaviré, chavirant. Charmé, tout simplement.

Tissée d'intensité, cette première du spectacle *Seul*: les retrouvailles ont été belles entre le chanteur sherbrookoïse et les

fans qui emplissaient la Salle Maurice O'Bready, hier soir.

Loin de se cantonner dans le seul répertoire de son album, duquel il n'a interprété que la moitié des pièces, Garou a pigé à pleines lampées dans le recueil de ses bourlingues d'hier, réjouissant les fanas fidèles de l'époque du Liquor Store comme les admirateurs conquis depuis *Notre-Dame de Paris*.

C'est avec *Je n'attendais que vous* que l'artiste a accueilli son public, remerciant «Sherbrooke d'avoir

Garou enjôle... (suite en A3)

Procès Hilton: une femme dit avoir couché avec la mère des mineures

Rollande PARENT
Montréal (PC)

Une Montréalaise qui a eu une liaison de huit ans avec Dave Hilton se souvient d'un soir, en 1998, où il a dit aux deux mineures qui séjournèrent chez elle avec l'accusé de venir le rejoindre dans le lit qui lui avait été assigné parce qu'il avait besoin d'être cajolé.

C'est ce qu'a révélé, hier, Carmella Grande, au procès du champion mondial des super-moyens de la WBC, accusé d'agressions sexuelles sur deux fillettes ayant moins de 14 ans et ce pendant trois ans et trois mois.

Quatre mois plus tard, quand Mme Grande a appris de la bouche même de la mère des mineures, qui était «hors d'elle-même» au téléphone,

que Dave Hilton les avait agressées, elle s'est mise à avoir peur de lui et ne l'a plus revu.

«Ça m'a choqué. Je ne connais plus cet homme-là», a-t-elle déclaré.

Mme Grande, âgée de 40 ans, a également raconté à la juge Rolande Matte de la Cour du Québec dans quelles circonstances elle avait couché avec la mère des mineures en question, à la demande du boxeur.

Comme ils ne pouvaient se voir souvent, Mme Grande et Hilton se parlaient très souvent au téléphone. Un jour, elle lui a confié avoir des rêves dans lesquels elle se trouve au lit avec une femme. Hilton en a conclu qu'elle était lesbienne et l'a pressée d'avoir, sous ses yeux, une relation sexuelle avec la mère des mineures. Cela ne s'est produit qu'une seule fois, a assuré Mme Grande.

«Il voulait que je lui dise des secrets et il les

utilisait contre moi», a-t-elle commenté.

Pour ce qui est de ses rencontres avec Hilton, elles avaient lieu dans diverses chambres d'hôtels et parfois dans l'auto. Quand il était trop ivre, elle renonçait.

Constatant un jour qu'elle était enceinte, la dame a confié à Hilton que l'enfant était de lui et a eu recours à l'avortement. En fait, a-t-elle signalé, elle ignorait si l'enfant était de son amant ou de son mari.

Arrestation

Deux policiers de la Communauté urbaine de Montréal, Gilles Lafrance et Gilles Laurin ont pour leur part témoigné de l'arrestation de Hilton, le 15 avril 1999, qui s'est présenté de lui-même

Procès Hilton... (suite en A2)

Météo / D4
FRAIS
-4
7h01 17h01
08 fév 15 fév 23 fév 03 mars

Sports
Just ne promet pas que les Castors seront de retour
CAHIER C



CIVIC BERLINE DX 2001

DÉMARREZ UNE HISTOIRE D'AMOUR

SEULEMENT 15 800 \$* À L'ACHAT

*P.D.S.F. de la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



INDEX

Rubriques..... Page
Annonces classées.....D-2
Arts et spectacles.....C-7
Bandes dessinées.....D-3
Décès.....D-3
Économie.....B-1
Éphémérides.....D-5
Horoscope.....D-3
Loterie.....A-4
Le monde.....D-5
Louisette Vézina.....D-5
Messier en liberté.....C-6
Météo.....D-4
Mot perdu.....D-3
Mots croisés.....D-2
Opinions.....A-6
Sports.....C-1
D'ici et d'ailleurs.....D-1

À LIRE DEMAIN

Le Challenge sur glace lance ses activités



Gilles Fiset pose son oeil sur l'économie

Les grandes lignes du Mérite sportif de l'Estrie

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Annonces classées: 564-2222
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 164,84 \$ 11,54 \$ 13,23 \$ 189,61 \$
6 mois 88,14 \$ 6,17 \$ 7,07 \$ 101,38 \$
3 mois 44,98 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,74 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,32 \$ 17,87 \$ 20,49 \$ 293,68 \$
6 mois 139,88 \$ 9,79 \$ 11,23 \$ 160,90 \$
Hors territoire immédiat
1 an 309,40 \$ 21,66 \$ 24,83 \$ 355,89 \$
6 mois 184,34 \$ 12,90 \$ 14,79 \$ 212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 699,92\$, 6 mois 409,76\$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

lotto-québec résultats
Panco
Tirage du 2001-02-05
02 05 06 07 08 829 4667
10 18 17 22 30
32 37 42 44 45
46 47 49 60 70
Extra
Tirage du 2001-02-05
NUMÉRO: 447044
Le jeu doit rester un jeu.

80 employés incommodés (suite de la Une)

Nous devons approfondir les tests médicaux et poursuivre en parallèle les évaluations environnementales pour élucider ce mystère», de dire Mme Lallier.

Une employée rencontrée sur place hier soir, Melissa Arrison, disait avoir ressenti certains symptômes.

«J'avais un peu mal à la tête, mais ce n'était pas assez pour m'empêcher de travailler. J'ai une copine qui avait

cependant les yeux irrités et des plaques de rougeur dans le cou», a-t-elle indiqué.

Samedi après-midi, deux employés ont perdu connaissance et neuf autres se sont plaints de malaise. Les analyses de sang prélevé chez les personnes malades n'ont pas révélé de traces de substances toxiques.

Les 370 personnes du quart de jour ont effectué leurs tâches régulières sans problèmes particuliers hier. La direc-

tion de l'usine croyait bien avoir solutionné le problème avec les correctifs apportés.

«Depuis la fin de semaine qu'on se prépare pour cette rentrée. L'air est meilleur. Des modifications ont été apportées, des humidificateurs ont été installés», affirmait hier après-midi la directrice des ressources humaines d'ACI, Danielle Saint-Vincent.

La conviction d'avoir éliminé la source de contamination s'est transfor-

mée hier soir en un doute tourmentant. Cette histoire n'est pas sans rappeler la saga de l'école Alfred-Desrochers, de Saint-Élie d'Orford, où des enseignants et des enfants avaient été victimes de malaises semblables. La Commission scolaire avait dû investir des sommes considérables pour parvenir à enrayer le fléau.

llaroche@latribune.qc.ca

COUPES BUDGÉTAIRES APPRÉHENDÉES POUR LES UNIVERSITÉS

«C'est absolument scandaleux!»

La principale de l'Université Bishop's furieuse que les contrats de performance soient suspendus

Steve BERGERON Sherbrooke

La principale de l'Université Bishop's, Janyne Hodder, est totalement furieuse devant la décision du gouvernement de suspendre les contrats de performance avec les universités.

«C'est absolument scandaleux! Je flotte dans l'incompréhension la plus totale», commente la principale. Sa colère est d'autant plus vive que le ministre de l'Éducation (MEQ) avait approuvé le contrat de performance de l'Université Bishop's. Il ne restait qu'à fixer une date pour la signature.

«Je reçois cette nouvelle comme un désaveu de tous les efforts de collaboration des universités pendant les quatre-cinq années de compression», de dire Mme Hodder. «Ce geste va briser la confiance de nos professeurs et de nos étudiants.»

En vertu du contrat, l'Université Bishop's devait voir augmenter son budget annuel de 4 millions \$, sur une période de trois ans. Avec cet argent, ce sont 23 nouveaux professeurs qui devaient être embauchés, ce qui représente 20 p. cent du corps professoral de l'institution.

«Il y a moins d'un an, le gouvernement nous annonçait au Sommet de la jeunesse qu'il réinvestissait 1 milliard \$

en éducation. C'était un geste public, politique, fait de bonne foi, qui a sauvé le Sommet. Quel est le sens de la parole du gouvernement? C'est inconcevable!»

«La logique, derrière les contrats de performance, n'était pas de réinvestir dans les universités sous certaines conditions, mais d'encadrer un réinvestissement qui nous revenait», estime Janyne Hodder.

Pire qu'avant

Tout comme l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's avait pris de l'avance dans sa relance. Le processus d'embauche de nouveaux professeurs avait commencé. Plusieurs autres

dépenses sont déjà faites quant au soutien et à l'encadrement des étudiants et de la recherche.

«Durant toutes les années de compressions, l'Université Bishop's n'a jamais fait de déficit structurel. Par contre, avec les dépenses que nous avons déjà encourues, nous nous dirigeons vers un tel déficit si l'argent ne



Janyne Hodder

vient pas. Ce sera donc pire qu'avant.»

Janyne Hodder reconnaît que, sur le plan légal, les universités n'ont aucun moyen de traîner Québec en cour, le MEQ bénéficiant d'une clause stipulant que le réinvestissement se ferait sous réserve des crédits votés par l'Assemblée nationale.

Le principale n'accepte rien de moins que le gouvernement tienne sa promesse et transmette les sommes promises lors du Sommet de la jeunesse.

«Nous avons travaillé pendant neuf mois sur ce contrat. J'ai passé un été épouvantable à le lire et le relire. Il est un peu tard pour nous dire que ça ne fonctionne plus.»

Les étudiants de l'UdeS aux abois

Steve BERGERON Sherbrooke

Les étudiants de l'Université de Sherbrooke crient à la trahison et au saccage quant à la suspension des contrats de performance avec les universités par le ministre de l'Éducation François Legault.

«Il est totalement inacceptable de voir le gouvernement renier ainsi sa signature. Ce retour en arrière ne peut

être toléré», disent d'une même voix Yannick Chouinard, président de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS), et Louis Gosselin, président du Regroupement des étudiants de maîtrise et de doctorat (REMUS).

Les deux représentants étudiants réclament eux aussi que le gouvernement tienne la promesse qu'il a faite lors du dernier Sommet de la jeunesse.

«Autrement, l'arrivée de Bernard Landry à la tête du Parti québécois

coïncidera avec un vaste mouvement de protestation des étudiants et des autres acteurs du monde de l'éducation», disent-ils.

«Le chiffon rouge sera à l'honneur dans les prochaines semaines, pour montrer à M. Landry que les universités sont dans le rouge, et qu'elles ont plus que jamais besoin que le gouvernement respecte sa promesse. Sinon, verons-nous des programmes fermés ou des frais encore plus élevés pour les étudiants?» ajoute Yannick Chouinard.

Oui à l'école de formation du PQ

Bernard Landry souligne qu'il s'agit d'un projet du parti et non du gouvernement

Gilles FISETTE Sherbrooke

Bernard Landry est tout à fait d'accord avec l'école de formation du Parti québécois. Il est également ouvert à toutes les bonnes suggestions dont ferait effectivement partie un ministre du Patrimoine québécois ou l'élargissement en ce sens du mandat actuel d'un ministre québécois.

C'est ce qu'on peut retenir de brèves et prudentes réponses que le seul candidat actuel à la succession de Lucien Bouchard a formulées devant les journalistes, hier soir, en marge du discours livré devant les militants du comité.

Il a d'abord été interrogé sur l'école de formation, un projet que nourrirait le Parti québécois afin de mieux outiller les militants lorsqu'ils ont à vendre la souveraineté. D'ailleurs, tout le discours d'hier de M. Landry se résumait à six arguments principaux que les souverainistes peuvent faire valoir afin de fai-

re avancer la cause. Cette école de formation, «je suis tout à fait d'accord», a-t-il lancé en rappelant que c'était un projet du parti et non du gouvernement.

Quant à l'idée du patrimoine québécois que des ministres aimeraient voir confié à l'un d'eux, M. Landry a admis que le sujet circulait dans son entourage et qu'il était ouvert à toutes les bonnes suggestions.

Mais pour le reste, tout comme pour savoir qui prendra sa place comme ministre responsable de la région ou si Claude Boucher est ministrable ou pas, il faudra repasser.

«Je ne suis pas le premier ministre», a opposé M. Landry en ajoutant avoir

énormément apprécié cette responsabilité de ministre-parrain de la région durant de nombreuses années.

Les six convictions

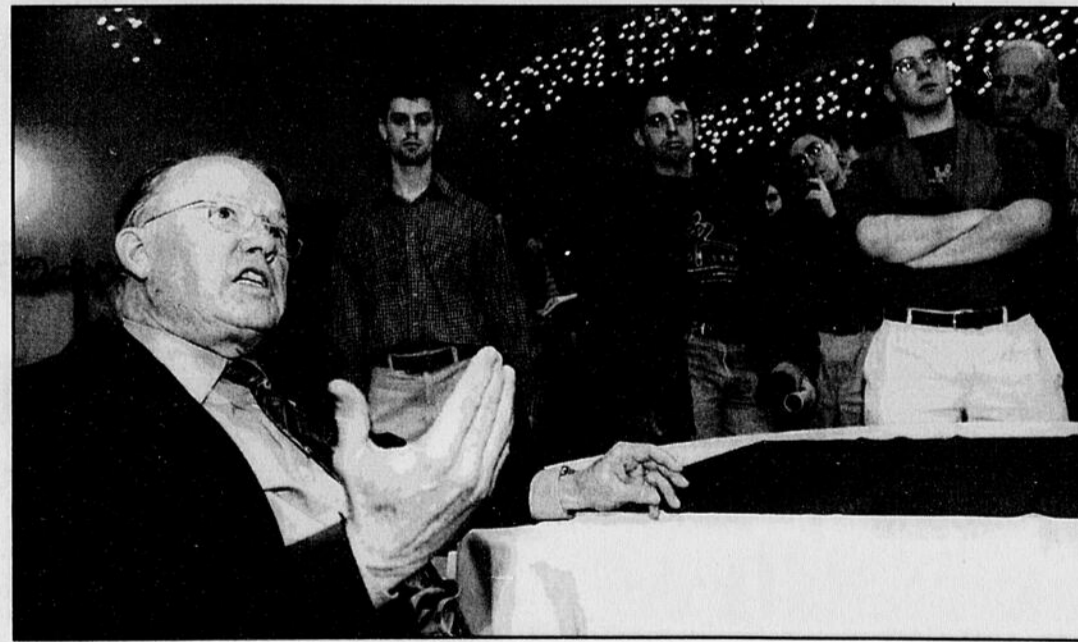
Plus tôt, dans son discours devant les militants, M. Landry a exposé les six principales convictions qui doivent animer chacun d'eux. Il a alors parlé non pas de la société distincte que prétendait former le Québec de Robert Bourassa mais de la nation qu'il est de toute évidence, «au même titre que la France, l'Irlande et Israël, par exemple...», a-t-il insisté.

Cette nation, a-t-il ajouté, est une nation inclusive, civique et politique. Elle n'est pas basée sur une aventure

ethnique. «Fermons cette page une fois pour toutes», a demandé M. Landry.

D'une province pauvre qui profite de la péréquation depuis 1957, M. Landry dit vouloir en faire un pays riche, ouvert sur le monde. Et, a-t-il enchaîné comme argument suprême dont ne pouvait se servir René Lévesque puisque cette réalité n'existait pas, il y a à peine dix ans encore, il veut un Québec qui peut s'asseoir à la table des nations.

«Avec la mondialisation, la globalisation des marchés, le Québec ne peut pas se permettre d'être absent des organisations supranationales, des tables où Ottawa prétend nous représenter, des tables où se décide le destin des humains...»



Imacom, par Martin Blache
Le vice-premier ministre Bernard Landry s'est entretenu avec des étudiants, à l'Université de Sherbrooke, notamment au sujet des compressions appréhendées à l'éducation.

Landry prêche la patience face aux «rumeurs» (suite de la Une)

confiance à Lucien Bouchard, un homme de parole, a-t-il insisté.

Les étudiants qui, plus tôt, ont chaleureusement applaudi M. Landry lorsqu'il est monté au podium, ont été très calmes lors de la rencontre. Seulement quatre d'entre eux ont pris la parole.

«Legault (François Legault, le ministre de l'Éducation) aura ses crédits comme tout le monde et les répartira au mieux entre les institutions... Legault est un bon gestionnaire», a dit M. Landry avant que son attaché de presse donne le signal du départ.

Le ministre Landry était entouré, hier, de sa collègue du Travail, Diane Lemieux, ainsi que du député de Johnson, Claude Boucher, et de la première vice-présidente du Parti québécois, Marie Malavoy.

avec son avocat. A cette occasion, Hilton leur a parlé de boxe, de son entraînement et de la diète qu'il devait suivre pour perdre le poids excédentaire avant le prochain combat.

Ils les a même invités à venir le voir à l'entraînement avec leur petite famille. Il leur a promis de se prêter à quelques photos. Il leur a ensuite offert des billets pour le prochain combat, ont regretté les policiers.

Le policier Lafrance a ensuite pro-

cé à un interrogatoire vidéo avec Hilton qui a duré quatre heures et demi. Il a nié les agressions.

L'avocat de Hilton, Paul Skolnick, a demandé à la juge Matte d'écarter ce vidéo parce que les policiers n'auraient pas pris toutes les précautions nécessaires dans les circonstances. La juge fera connaître sa décision aujourd'hui.

Me Skolnick veut éviter que le procureur de la Couronne, Hélène Di Salvo, se serve de cette déposition pour

confronter l'accusé au moment de son témoignage.

Maintenant que les témoins de la Couronne ont tous été entendus, Me Skolnick fera entendre ses témoins, à distance, par le biais d'une liaison vidéo. L'un témoignera de London, en Ontario, et l'autre de Vero Beach, en Floride.

Finalement, la juge Matte a encore une fois passé un commentaire à l'accusé. Elle lui a ordonné de se tenir correctement.

Procès Hilton: une femme dit avoir couché avec la mère des mineures (suite de la Une)



Mario Goupil

Le vent de Montréal

Décidément, plus ça change, plus c'est pareil.

À peu près à la même période, en 1982, la machine à rumeurs s'activait. Le canard arrivait de Montréal, tel un coup de vent: les Castors vont quitter Sherbrooke pour Saint-Jean (Québec). On en était venu à la conclusion qu'il n'y avait plus d'avenir pour le hockey junior à Sherbrooke. Que l'avenir se trouvait maintenant dans le hockey professionnel avec le club-école des Jets de Winnipeg.

En septembre 1982, comme la rumeur l'avait annoncé, les Castors débutaient la nouvelle saison à Saint-Jean (Québec).

Le vent a de nouveau soufflé en fin de semaine. La rumeur est arrivée, telle une violente bourrasque, de Montréal. Les Castors pourraient quitter Sherbrooke pour Saint-Jean, une fois de plus. Sauf que ce serait pour Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, cette fois.

Que doit-on en penser?

Surtout, il faut retenir qu'il n'y a jamais de fumée sans feu. Quand on est rendu à identifier la ville, l'arène et que l'on va jusqu'à nommer celui qui deviendrait le bras droit de Mark Just (le propriétaire des Castors) à Saint-Jean, c'est signe que le dossier est déjà drôlement avancé.

Évidemment, tant et aussi longtemps qu'ils auront besoin du support des Sherbrookoïses, autrement dit tant que le saison actuelle des Castors ne sera pas complétée, il n'est pas dans l'intérêt de l'organisation sherbrookoïse ou de la LHJMQ de confirmer quoi que ce soit. Mais rappelez-vous seulement que le vent qui pousse la fumée vient de Montréal. C'est le plus redoutable de tous...

Presque 20 ans plus tard, on se pose encore la même vieille question: la Ligue de hockey junior majeur du Québec a-t-elle encore un avenir à Sherbrooke?

J'ai longtemps pensé qu'il suffisait d'offrir un club de premier plan, un club champion, aux amateurs de hockey junior sherbrookoïses pour les ramener au Palais des sports. Je n'en suis plus si sûr aujourd'hui.

Non pas que l'intérêt pour les Castors ne soit plus là — je suis l'un de ceux qui continuent de suivre leurs prouesses via notre journal —, mais les gens ne vont plus au Palais des sports tout simplement parce qu'ils trouvent mieux à faire. Avec leur temps comme avec leur argent.

Imaginez, il y a 20 ans, l'Internet n'existait pas et les amateurs de hockey de Sherbrooke n'allaient déjà plus aux Castors. Il y a 20 ans, il y avait cinq ou 10 fois moins de salles de cinéma et les Sherbrookoïses n'allaient déjà plus aux Castors. Il y a 20 ans, il n'y avait pas tous ces restaurants, ces brasseries, ces salles de spectacle, ces postes de télévision, ces clubs vidéo, des centres de conditionnement physique, ces sentiers pédestres, ces équipes de hockey senior et quoi encore. Or, les gens n'allaient déjà plus encourager les Castors au Palais des sports. Et pourtant, cette année-là, ils ont atteint la grande finale du tournoi de la Coupe Memorial.

Il faut savoir que les amateurs de hockey de Sherbrooke ne sont plus seulement que des amateurs de... hockey. Ce sport n'est plus une religion comme autrefois. Ce qui se passe au Centre Molson en est une preuve. En 2001, Sherbrooke est maintenant une grande ville, une capitale qui leur offre une foule de possibilités au chapitre des loisirs, des sorties et du divertissement. Les gens sont plus sélectifs et personne ne pourra les blâmer de ne plus opter systématiquement pour le hockey quand ils choisissent de sortir de chez eux. Ou encore de le faire moins souvent.

À mon avis, les Castors peuvent compter sur un noyau approximatif de 900 supporters inconditionnels, prêts à les soutenir beau temps, mauvais temps. On en retrouve 800 ou 900 autres qui vont opter pour assister de façon assez régulière aux matchs de l'équipe. Au-delà de ces 1700 ou 1800 amateurs, ce sont des gens qui vont avoir fait un choix, de préférence au restaurant, au cinéma ou à une autre activité.

On offrirait aux Sherbrookoïses une équipe de hockey senior (semi-pro) qu'on aurait peut-être le même résultat. Ou presque. C'est ce qui se produira probablement l'an prochain alors que les Castors seront déjà rendus à Saint-Jean. Et si ce n'est pas l'an prochain, ce sera peut-être l'année suivante. Parce que même avec une équipe junior de premier plan, je doute que la réponse des Sherbrookoïses satisfère Mark Just, l'actionnaire majoritaire des Castors, maintenant qu'il entretient ailleurs un avenir meilleur pour son équipe.

On ne remplira plus jamais le Palais des sports de Sherbrooke à l'année longue grâce à une équipe de hockey junior, comme cela a été le cas au milieu des années 70. Jamais. Cela ne veut pas dire pour autant que Sherbrooke n'est plus une bonne ville de hockey. C'est plutôt qu'elle a beaucoup changé, voilà tout.

mgoupil@latribune.qc.ca

Le secret du huis-clos renforcé

Un amendement au code d'éthique défend clairement aux élus de dévoiler le contenu des discussions

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Les membres du conseil municipal de Sherbrooke sont fermement prévenus qu'ils ne doivent sous aucune considération dévoiler le contenu des discussions tenues à huis clos. Cette règle sur la confidentialité est plus explicite dans un amendement apporté au code d'éthique encadrant le travail des élus.

Le maire Jean Perrault et onze des douze conseillers municipaux ont voté en faveur de cet amendement hier soir. La conseillère Huguette Roy, dont certaines révélations ont été embarrassantes pour son collègue Jean-François Rouleau durant la campagne électorale fédérale et qui avait placé les fonctionnaires municipaux en face d'une contradiction quant au choix du nouveau tracé du futur boulevard Lionel-Groulx, a enregistré sa dissidence.

La conseillère Mariette Fugère, la conjointe de Serge Cardin, que M. Rouleau n'a pas réussi à déloger comme député fédéral de Sherbrooke, a eu un instant d'hésitation avant de faire connaître son vote. Elle s'est ralliée au reste de ses collègues.

Les élus «doivent respecter le principe du droit à la liberté d'expression tout en maintenant confidentiels les propos tenus par une personne visée par le présent code d'éthique dans une rencontre à huis clos du comité plénier, du comité exécutif, des comités du conseil et/ou des organismes paramunicipaux», précise le code d'éthique amendé.



Huguette Roy



Serge Paquin



Sylvie Lapointe



Dany Lachance



Jacques Testulat



Bernard Tanguay

Durant la dernière campagne fédérale, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle accordait son appui à Serge Cardin, Huguette Roy s'était dite surprise de voir son collègue Rouleau défendre la Cité des rivières alors qu'il se serait proclamé, en coulisses, chef du comité fantôme opposé à ce projet.

Des propos tenus par Mme Roy, lors de l'assemblée publique du conseil municipal du 5 décembre dernier, ont également dérangé. La représentante du district de Montcalm avait alors reproché aux fonctionnaires de ne pas avoir porté à l'attention du comité consultatif d'urbanisme, sur lequel elle siège, un rapport sur le développement rural qui orientait la Ville sur des critères différents que ceux retenus pour planifier le tracé révisé du futur boulevard Lionel-Groulx.

«Je suis à l'origine de cet amendement au code d'éthique et ça me laisse perplexé car j'ai toujours respecté les règles de confidentialité. Je suis très confortable avec mes déclarations et je ne me priverai pas de donner l'éclairage requis aux citoyens», a commenté hier soir la représentante du district de Mont-

calm devant ses collègues.

«Créer un climat de confiance»

C'est le vice-président du comité exécutif, Serge Paquin, qui a justifié la mise à jour du code d'éthique, expliquant que les élus n'étaient pas pour autant frappés d'un interdit de commenter les dossiers à l'étude.

«Cette règle vise uniquement à créer un climat de confiance qui permettra aux personnes de s'exprimer le plus librement possible lors des ateliers de travail sans craindre qu'une personne présente ne rapporte ce qu'elles ont dit», de préciser M. Paquin.

«Par ces ajouts, ma liberté d'expression est assurée, ce qui n'était pas le cas auparavant. En séance publique, je suis capable d'énoncer mes opinions. Ma période de questionnement en atelier de travail, elle, n'était pas protégée», a signalé la conseillère Sylvie Lapointe.

«Ça pourrait devenir gênant si la position de départ de chacun était révélée publiquement sur des dossiers stratégiques. Les arguments nous amènent parfois à changer d'idée. On a le droit de se tromper et de se reprendre avant le vote en public», a également défendu Dany Lachance.

Le conseiller Jacques Testulat a demandé plusieurs éclaircissements, craignant de se retrouver «coincé entre les questions soulevées par ses commettants et son obligation au silence».

Bernard Tanguay a dissipé tout doute quant à un règlement de compte politique.

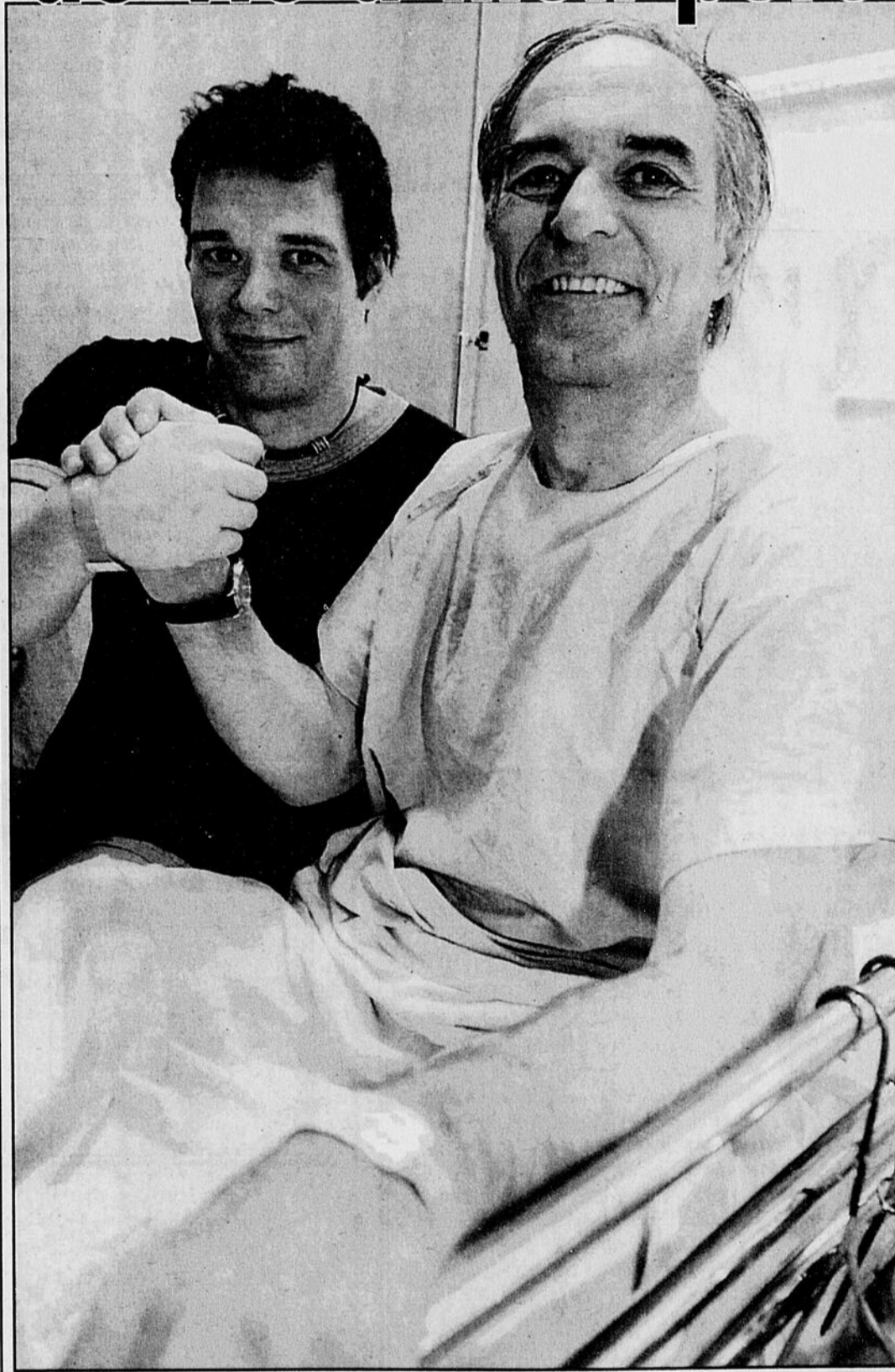
«Personne autour de la table ne cherche à faire porter le chapeau à Mme Roy. Je suis profondément tanné de la division que cette histoire a engendrée, je félicite ceux qui ont eu l'audace d'amener le dossier en public pour qu'il soit réglé une fois pour toutes.

«Nous sommes au coeur de discussions pour former une nouvelle ville avec nos voisins de la banlieue, c'est le moment de présenter l'image d'un conseil solidaire et il y a d'autres choses à faire que se chercher mutuellement des bébêtes», a-t-il dit.

Jean-François Rouleau est resté silencieux tout au long des discussions, se limitant au seul mot «pour» au moment du vote sur le resserrement de la règle de confidentialité. Il n'a pas davantage voulu commenter le dossier au terme de la réunion publique des élus.

llaroc@latribune.qc.ca

«J'ai donné de l'espérance de vie à mon père»



Stéphane et Roland Hardy, après le don d'un rein du fils au père, ont bien hâte de reprendre une vie normale, celle d'avant les problèmes rénaux du paternel.

Stéphane Hardy est plus que jamais convaincu d'avoir pris la bonne décision en donnant un rein à son père Roland

Claude PLANTE

Fleurimont

«Lorsque mon père va sortir de l'hôpital, il pourra faire quelque chose qu'il n'a pas fait depuis 14 ans... simplement manger un bon sandwich au jambon.»

Plus que jamais, Stéphane Hardy a la conviction d'avoir pris la bonne décision en offrant un rein à son père Roland. Plus le temps passe, plus le retour à une vie normale pour les deux convalescents est proche.

Encore plus pour le père, qui depuis une quinzaine d'années ne pouvait plus manger ce qu'il voulait, quand il le voulait, en raison de ses problèmes rénaux.

«Ça fait un an et demi qu'il ne peut plus boire du liquide à volonté. Le soir même de l'opération, mon père a pu boire deux grands verres d'eau. Il y a longtemps qu'il n'avait pas pu faire ça», lance le fils sous le regard approbateur du paternel reposant dans le lit voisin de leur chambre du quatrième étage au CHUS de Fleurimont.

«C'est impressionnant tout ce que nous vivons. Maintenant, lors des repas, tout le monde va manger la même chose. Je pense que j'ai donné de l'espérance de vie à mon père.»

L'opération a eu lieu mercredi dernier, après 7 mois d'attente. Les deux hommes ont dû passer une batterie de tests afin de connaître la compatibilité et la disposition psychologique à vivre pareil don de la vie.

Stéphane doit sortir de l'hôpital aujourd'hui. Plus tard cette semaine, ça sera au tour du receveur.

«Pour moi, c'est merci bonsoir. Il n'y a rien de changé. Je ne suis pas diminué parce que je n'ai qu'un rein. Mon corps va fonctionner comme avant. Je mange ce que je veux, je vais faire ce que je veux, quand je veux. On peut vivre avec un seul rein qui ne fonctionne qu'à 10 pour cent», commente le jeune homme avec un enthousiasme non dissimulé.

«On me demande simplement de ne pas forcer pour les huit prochaines semaines et de ne pas faire de sport pour deux mois.»

Les proches des personnes souffrant de problèmes rénaux devraient envisager très sérieusement de donner un rein, croit Stéphane Hardy. Ils ne doivent pas avoir peur. Toutefois, les premières heures après l'opération sont souffrantes. En plus, pour atteindre le rein à extraire, on a dû lui couper une côte.

Malgré tout, jamais le donneur aura regretté son geste. «Les premières 24 heures sont plus souffrantes. J'avoue que ça me faisait mal. Durant les 12 premières heures, je me disais qu'est-ce que je viens de faire là?»

«Mais, c'est quand même mieux que de le voir sur la dialyse trois fois par semaine.»

Garou enjôle ses fans (suite de la Une)

été là dès le début et d'être encore là pour le début de cette nouvelle aventure. Seul a bien vite suivie alors que, sur grands panneaux blancs à l'arrière du chanteur au sourire craquant, défilent les images du vidéoclip de la chanson.

Puis, petite trêve du nouvel album et plongeon dans les avenues multiples des coups de coeur du chanteur. Un enfant, de Jacques Brel, sera magnifiquement reprise et assaisonnée à la sauce Garou, tout comme La Bohème, de Charles Aznavour, qu'il reprendra ensuite, version salsa, avec The Intouchables, complices de toujours qui l'ac-

compagnent hier sur scène. Des pièces des Joe Cocker, James Brown, Joe Dassin, Tom Jones et Van Morrison étaient également au registre de la soirée, chansons qui ont fait lever l'assemblée à quelques reprises.

Du côté des spectateurs, le ravissement était entier: on se réjouissait de voir que le séduisant «gars de chez nous» n'avait pas changé un brin. On ne cachait pas, non plus, être heureux de le retrouver un peu comme aux belles heures de ses spectacles dans les bars de la région.

«C'est très, très, très bon. Et il est très, très, très, très beau!», a men-

tionné Lyne Doyon.

«Et il a ben, ben, ben, ben de la voix!», a ajouté Alain Lauzière, suscitant l'hilarité et l'approbation générale.

Venu de Montréal avec sa fille en dépit de la maussade température, Janick Lemieux était tout simplement subjugué.

«C'était un cadeau pour ma fête. Je connais ses chansons par coeur et je vais certainement retourner le voir à Montréal. C'est un artiste tellement présent pour son public, tellement attentif et charismatique», a précisé Mme Lemieux.

Aux premières loges de l'assistance,

le jeune Gabriel goûtait chaque instant du spectacle avec un intérêt particulier. Tout empreint de l'amour qu'il voue à son oncle Garou. Pendant que ce dernier chantait Un enfant, Gabriel et sa petite soeur sont même allés lui porter une gerbe de fleurs.

C'est un rappel haut en décibels qui a réclamé Garou de nouveau sur scène et ce, deux fois plutôt qu'une.

Le chanteur sera de nouveau en spectacle ce soir à la Salle Maurice O'Bready et quelques billets sont encore disponibles. Garou par ailleurs qu'il sera au Palais de Notre-Dame le 9 février et à Drummondville le lendemain.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE DU 11 AU 17 FÉVRIER

«Les humains avant les machines»

François GOUGEON

Sherbrooke

«Comme employeurs, on a un devoir social envers nos employés... Si les employeurs mettaient moins d'argent dans les machines mais davantage dans les humains, peut-être que ça permettrait de réduire le nombre de suicides...»

L'homme d'affaires Gilles Pansera, président des Industries manufacturières Mégantic, a ainsi témoigné hier de l'importance pour les employeurs de soutenir leur personnel face aux coups durs toujours possibles un jour au l'autre. Et donc de prévenir le suicide.

Celui-ci agit comme porte-parole régional de la Semaine québécoise de la prévention du suicide qui se tiendra du 11 au 17 février, sous le thème *Pour prévenir le suicide... agissons* et qui a fait l'objet hier d'une conférence de presse tenue en présence de nombreux invités.

M. Pansera a indiqué qu'il y a trois ans, suite au décès par suicide d'un salarié de son entreprise, un Programme d'aide aux employés (PAE) a été mis sur pied. «On a été sensibilisé à l'importance d'un tel programme à cause de cette mort... On l'a jamais vu venir... Ça nous a fait très mal», a commenté avec une sympathie bien sentie Gilles Pansera.

«Parfois, a-t-il dit, des gens qui vivent une situation difficile ont de la difficulté à se confier à leurs collègues. Le but du programme c'est justement de permettre à ces gens d'exprimer en toute confidentialité leur mal de vivre et d'obtenir de l'aide et ce, 24 heures sur 24, 365 jours par année... Mon message c'est que comme employeur on a une responsabilité sociale et si mon intervention permet de faire bouger les employeurs, ne serait-ce que sauver une personne, ce sera déjà ça d'acquis... Quand je pense qu'en Estrie il y a eu 64 suicides en 1999, c'est énorme. Ça fait mal.»

Pièce de théâtre

Ce témoignage de l'homme d'affaires n'était pas la seule manifestation pour montrer l'importance de la prévention du suicide: le théâtre Granada, où avait lieu la conférence de presse, a servi de décor pour la présentation d'un extrait d'une pièce dramatique, *La lune des soleils qui dansent*.

Son auteure, l'Estrienne Jovette Marchessault, présente hier, a voulu mettre en relief la réalité vécue par des adolescents à l'aube de leur vie d'adulte face à leurs parents, eux-mêmes confrontés à leurs angoisses et à leurs doutes. Mais plus qu'une réflexion en regard du mal de vivre, c'est un message d'espoir que lance Mme Marchessault: «rien ne demeure à toujours inchangé, pas même les moments qui paraissent les plus sombres.»

L'extrait de la pièce présentée hier mettait en vedette les comédiens Huguette Oigny et Jacques Jalbert et qui, avec Mme Marchessault et Brigitte Graff, qui lui a donné un coup de main pour son projet artistique, ont eu droit à une ovation pour leur participation.

La pièce sera présentée au grand public en 2002.



Lors de la conférence de presse hier pour sensibiliser la population à la Semaine québécoise de la prévention du suicide qui se tiendra du 11 au 17 février, les gens présents ont eu droit à un extrait d'une pièce dramatique, *La lune des soleils qui dansent*, de l'auteure Jovette Marchessault (à gauche, ci-haut). Cette dernière et les comédiens Huguette Oigny et Jacques Jalbert ont eu droit à une ovation pour leur participation. Sur la photo de gauche, l'homme d'affaires Gilles Pansera, président des Industries manufacturières Mégantic, qui agit comme porte-parole régional de la Semaine de la prévention du suicide.



Imacom, Martin Blache



François Houle, porte-parole du Bureau du coroner du Québec



Louise Lévesque, directrice générale de JÉVI

L'Estrie fait figure de précurseur

Sherbrooke (FG)

L'Estrie fait figure de précurseur au Québec avec son modèle d'organisation de services en matière de prévention du suicide élaboré au cours des deux dernières années.

C'est ce qu'a fait valoir hier la directrice générale de JÉVI, Louise Lévesque, dont l'organisme est justement reconnu comme centre régional de prévention de suicide.

Outre JÉVI, Secours-Amitié et l'Urgence-détresse des CLSC collaborent étroitement ensemble pour offrir à la population ce que Mme Lévesque a qualifié de filet de sécurité de grande efficacité: accessibilité téléphonique en tout temps, formation des médecins omnipraticiens, consultations en face-à-face, soutien également aux proches d'une personne suicidaire. Bref, une panoplie de services sont disponibles en Estrie.

Et Mme Lévesque, accompagnée de Michel Turcotte, de Secours-Amitié et de Linda Gendreau, de L'Ensoleillé de Lac-Mégantic, lors de sa présentation, a précisé qu'on porte une attention particulière à la clientèle à risque, par exemple les gens du Centre de détention ou le Centre jeunesse, là où il y a de grandes souffrances.

Et elle a rappelé que tout le monde peut faire sa petite part, sans être un spécialiste. Par exemple en étant à l'écoute des autres et sensible à leur détresse.

Cependant, malgré cette organisation de services et la meilleure volonté au monde, le suicide continue de faire des ravages énormes. Les chiffres présentés hier pour l'année 1999 (ce n'est

pas encore disponible pour 2000) par François Houle, porte-parole du Bureau du coroner en chef du Québec, font état de 64 pertes de vie.

«Par rapport à 1998, pour les sept MRC de l'Estrie, c'est 12 suicides de plus ou une augmentation de 23 pour cent, a noté M. Houle. La majorité des victimes sont des hommes, soit 55 contre neuf femmes.»

Pour l'ensemble du Québec, il y a eu 1555 pertes de vie à cause du suicide en 1999, contre 1333 un an plus tôt. «Pour 2000 cependant, les indications sont à l'effet qu'il y a une baisse, tant en Estrie qu'au Québec... Mais le suicide, ce n'est pas que des statistiques, c'est un drame terrible. Au Bureau du coroner, le suicide occupe un dossier sur trois. C'est le problème de l'heure et personne n'y est à l'abri», a aussi exposé M. Houle.

Quant à la position de l'Estrie sur l'ensemble du Québec, la région se classe parmi les six régions les plus touchées au Québec pour les décès par suicide.

Dans le but justement de sensibiliser la population à l'importance de la prévention, il y aura une foule d'activités, surtout du 11 au 17 février. Mais dès aujourd'hui, à Lac-Mégantic, où il y a eu quelques suicides en peu de temps l'an passé (mais ça n'avait rien de comparable avec les événements de Coaticook malgré ce que des intervenants de là-bas ont pu en dire), la ressource communautaire en santé mentale L'Ensoleillé organise une rencontre de presse pour les médias du territoire.

Conférences, ateliers, rencontres d'information, échanges de toutes sortes seront au rendez-vous d'ici les prochaines semaines.

POUR UN RER CONFORTABLE



Une solution tout confort!

Créez en tout confort un portefeuille RER constitué des meilleurs fonds en un seul achat grâce au Programme de gestion d'actifs TD.

La sélection de fonds communs de placement peut s'avérer un travail ardu. L'éventail de fonds offerts est déconcertant. Et les efforts que vous devez déployer pour trouver des fonds adaptés à votre stratégie de RER peuvent devenir vite exténuants. Mais désormais, vous pouvez vous détendre, car il existe une solution simple et pratique: le Programme de gestion d'actifs TD** (PGA TD**).

Le PGA TD est tout indiqué pour ceux qui veulent investir dans des fonds communs de placement sans le défi lié à leur gestion. Il s'agit d'une formule pratique, car elle supprime la difficulté des choix à faire et des heures à consacrer au suivi des rendements d'une panoplie de fonds. Il n'y a qu'un

Grâce au PGA TD, accédez aux meilleurs fonds communs de placement pour votre RER.

- Fonds mutuels TD
- AGF
- Altamira
- Fidelity Investments Canada
- Fonds d'investissement Dynamique
- Franklin Templeton Investments
- Groupe de Fonds AIC
- Mackenzie
- Scudder

placement à surveiller!

Le PGA TD propose des portefeuilles de fonds mutuels diversifiés, confiés à des gestionnaires professionnels. Grâce à notre questionnaire, nous définissons d'abord vos besoins en matière de placement et votre tolérance au risque. Puis, nous recommandons un portefeuille de fonds renommés que nous suivons de près et rééquilibrons, au besoin, afin qu'il ne dévie pas de sa trajectoire et de ses objectifs initiaux. Aucune commission à l'achat ou à la vente! n'est exigée.

Le PGA TD - le seul placement RER que vous devez faire. Alors passez nous voir ou appelez-nous: nous vous renseignerons sur le PGA TD.



Offert dans les succursales de

BANQUE TD Canada Trust WATERHOUSE

Également offert par l'entremise de votre courtier indépendant

1 888 419-4244

TD Fonds Mutuels**

*Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont offerts par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), filiale en propriété exclusive de La Banque TD. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir. On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ces prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec. La valeur des fonds communs de placement fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque TD. **Services d'investissement TD Waterhouse (Canada) Inc. (TD Waterhouse) est une filiale de TD Waterhouse Group, Inc., lui-même filiale de La Banque TD TD Waterhouse - Membre FCPE. *Marque de commerce de La Banque TD. GPTD est un usager inscrit. †Les Fonds sont offerts sans commission par l'entremise de tout représentant autorisé de Gestion de Placements TD Inc. Des frais de rachat anticipé de 2%, payables au portefeuille, s'appliquent si les parts sont rachetées dans les 90 jours suivant l'achat.

Démystifier la dépression et comprendre l'utilité de la psychothérapie



Organisée par ANICK BERTAND Pharmacienne affiliée au groupe

JEAN COUTU



ANICK BERTAND

LE JEUDI 8 FÉVRIER 2001

CONFÉRENCE :

DÉMYSTIFIER LA DÉPRESSION ET COMPRENDRE L'UTILITÉ DE LA PSYCHOTHÉRAPIE

dès 19 h 00 à l'Hôtel Delta

2685, rue King Ouest, Sherbrooke Salle Mégantic-Aylmer

Conférencier : Dr Alain Bérubé

Pour informations et pour réserver, appeler au : (819) 564-3111

La piste du Challenge est déjà prête

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Un «pensionné passionné»! Voilà comment se décrit Jacques Gauthier, ce retraité de la Ville de Sherbrooke à qui incombe la responsabilité du circuit Bertrand-Fabi où aura lieu le Challenge sur glace les 23, 24 et 25 février sur le plateau Sylvie-Daigle.

«Je me sens incapable d'arrêter; il faut tout le temps que je bouge, que j'aie quelque chose à faire».

À 68 ans, Jacques Gauthier ne compte pas les heures qu'il met pour le Challenge sur glace. Tout comme depuis le début de la Fête du Lac des nations où il n'a jamais ménagé ses heures pour as-

surer la direction technique. Il a aussi collaboré à plusieurs éditions de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke.

Il y a trois ans, il ne connaissait à peu près rien d'un circuit sur glace pour la course automobile; on lui a fait rencontrer le directeur technique de l'Europe à quelques reprises et il a vite appris.

Circuit de 1,4 kilomètre

Depuis le 27 novembre dernier, grâce à une aide d'Emploi-Québec de plus de 80 000 \$, une quinzaine de personnes travaillent cinq jours par semaine à préparer le circuit Bertrand-Fabi long de 1,4 kilomètre.

Depuis deux semaines, plus précisément, un camion-citerne arrose la piste 12 heures par jour.

«Si le Challenge devait débiter demain, la pis-

te serait prête, il n'y a pas de doute; mais il manque des accessoires de dernière minute», confie M. Gauthier.

Dame nature a facilité les choses cette année. Le froid a permis de produire 24 pouces de glace sur le circuit qui n'en nécessite que 16 pour satisfaire la réglementation.

La dernière bordée de neige devrait suffire à compléter les remblais de un mètre le tour du circuit.

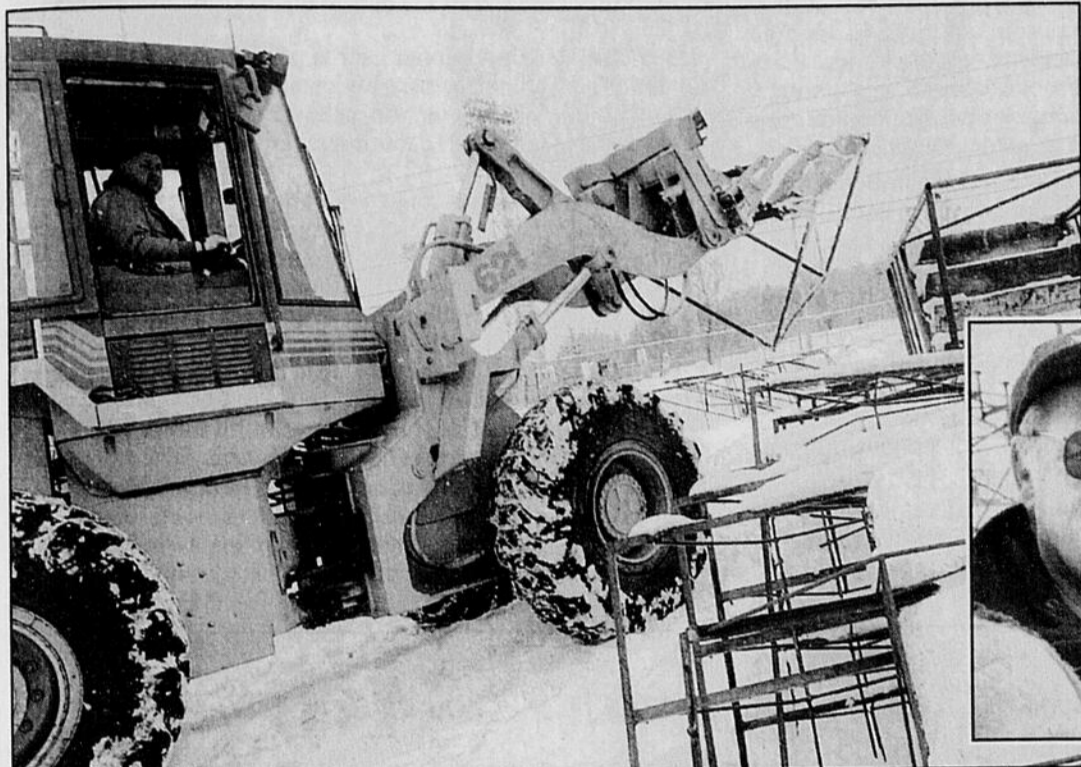
Il y a deux ans, on avait dû apporter de la neige sur le site, et pas n'importe quelle: «Ça ne prend évidemment pas de la neige qui provienne des rues à cause du sel et des abrasifs; on a besoin d'une neige pure qui provient habituellement de grands stationnements», dit M. Gauthier.

C'est donc au Centre commercial Galeries Quatre-Saisons que l'on prenait cette neige depuis deux ans. Deux cent cinquante voyages de camion la première année, 200 l'an dernier.

Combien de places assises?

Si le circuit Bertrand-Fabi demeure le même depuis trois ans, les tâches vont tout de même en augmentant.

Imacom, par Jocelyn Riendeau
Le circuit Bertrand-Fabi grouille d'activités depuis plusieurs semaines; depuis quelques jours, on s'affaire au montage des estrades le long de la piste. Responsable technique du circuit, Jacques Gauthier (en médaillon) indique qu'il y aura au moins 2400 places assises de plus dans les estrades cette année.



Accusé pour nudité à la salle de bains des femmes

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Suspecté d'avoir été trouvé vêtu seulement de ses lunettes dans une salle de toilettes pour femmes au 455 rue King Ouest, Michael Thompson, âgé de 41 ans, a été inculpé d'une action indécente en présence d'une dame vendredi midi.

Il a été traduit hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Représenté par Me Jean-Leblanc, le prévenu a nié sa culpabilité à cette accusation qu'on lui reproche d'avoir commise dans un immeuble voisin du palais de justice (coin King-Belvédère).

Il est aussi accusé de bris d'une probation imposée le 24 février 2000.

Le procureur Michel Ayotte s'est opposé à la remise en liberté du prévenu qui sera ramené devant le tribunal aujourd'hui.

On a appris que la dame avait crié en entrant dans la salle de toilettes et a attiré l'attention d'un témoin qui devait demander l'intervention de la police.

Le suspect est sorti sans chaussettes ni souliers et a été retenu en attendant l'arrivée de la police.

À Rock Forest

Première «Fête d'hiver» à la base de plein air

François GOUGEON

Sherbrooke

La Base de plein air du Chemin Blanchette, à Rock Forest, sera le théâtre, en fin de semaine, de la première édition de la Fête d'hiver, qui se veut surtout à caractère familial.

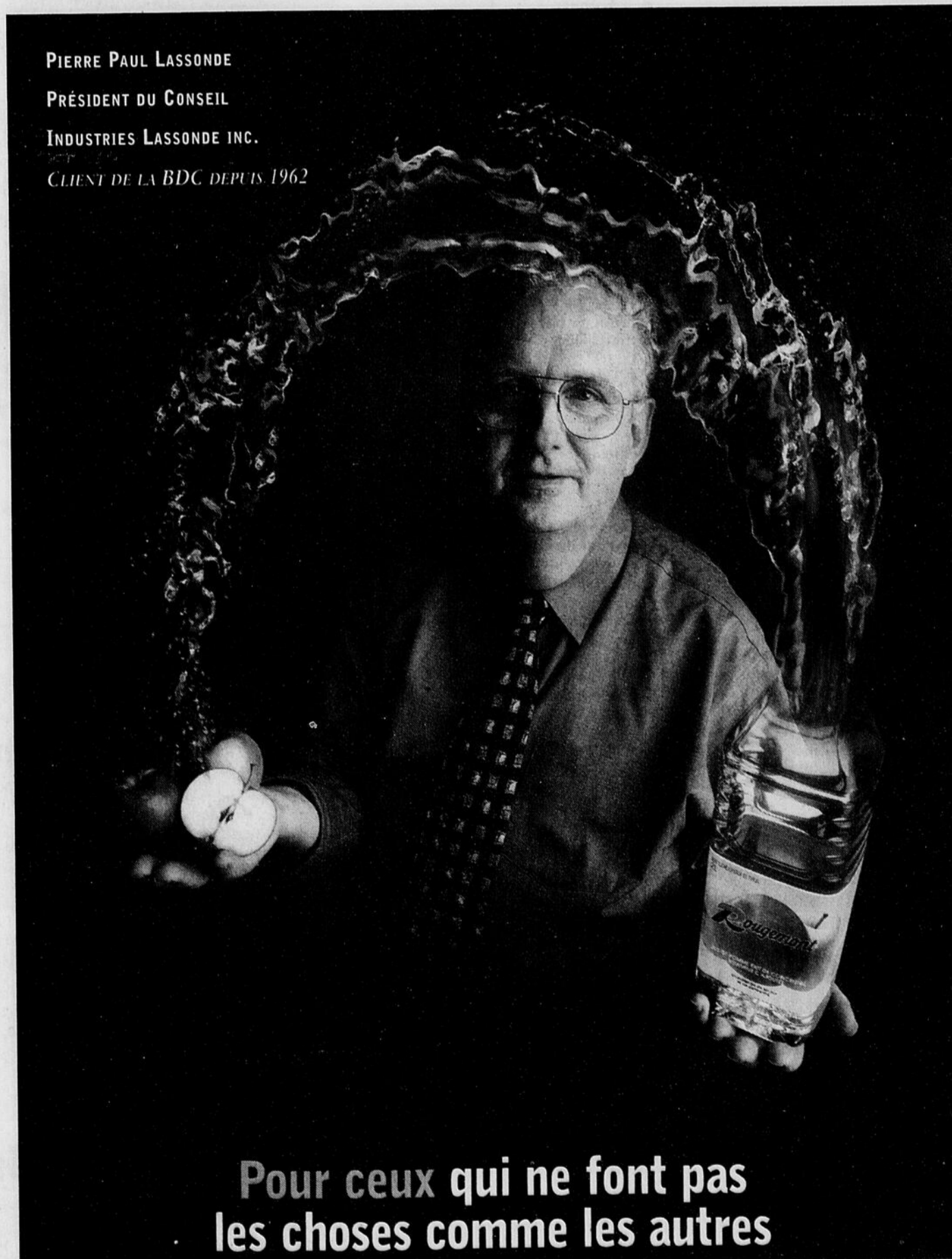
La soirée de vendredi, à compter de 18 heures, sera placée sous le thème des amoureux, alors que les participants pourront prendre part à des activités de glissade sur tube, promenade en traîneau et un cocktail.

Le lendemain, un concours amateur de sculpture sur glace sera ouvert à tout le monde et il y aura tirage de prix de participation (on peut s'inscrire en composant le 564-7444, poste 300, après 17 heures). La journée se poursuivra par une ribambelle d'activités organisée par le Club Optimiste. Un souper au spaghetti et une soirée avec disco suivront au chalet.

Dimanche, il y aura un déjeuner familial, de 8 heures à 10h30, suivi d'une chasse au trésor, de 11 à 13 heures.

Tout au cours de la fin de semaine, il y aura possibilité de faire les activités régulières de glissade, ski de fond, raquettes. En outre, il y aura présence de mascottes et ateliers de maquillage et samedi et dimanche en après-midi, des joueurs des Castors seront présents.

PIERRE PAUL LASSONDE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
INDUSTRIES LASSONDE INC.
CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962



Comment faire pour que votre jus de fruits sorte de l'ordinaire? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs, et se financer avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.

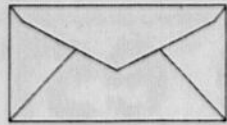
Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME



Canada

Opinions

Opinion
des lecteursLa Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8Télécopieur
564-8098Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Un comportement indécent

Maurice
CLOUTIER

Il y a deux mois seulement, le ministre de l'Éducation, François Legault, débarquait à Sherbrooke pour signer avec le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, un contrat de performance liant l'université et le gouvernement québécois dans un processus de développement.

C'était l'euphorie. Le ministre promettait 73,3 millions \$ sur trois ans dont une dizaine de millions pour effacer la dette accumulée de l'institution et le reste pour entreprendre un ambitieux programme de développement axé principalement sur l'embauche de chercheurs et de spécialistes pour donner une force d'impact à l'université dans des créneaux majeurs de croissance pour la société de demain.

Hier, c'est l'incrédulité la plus complète qui avait cours chez le recteur Reid et son équipe. Il a passé la journée à répondre aux questions des médias et de son entourage à la suite du coup de massue infligé au réseau universitaire par le ministre Legault. Voilà que la signature des contrats de performance (des ententes engageant les universités vers une meilleure diplomation des étudiants dans le cadre d'un processus de développement et réinvestissement dans le réseau) est suspendu et que le sort des ententes déjà signées est incertain. «Il y a des choix difficiles à faire, il y a des priorités inconciliables», admet tout penaud M. Legault.

Le gouvernement est à revoir ses priorités.

Le ministre de l'Éducation, en dépit de la solidarité ministérielle, doit s'afficher comme un ardent défenseur de ces contrats de performance plutôt que de baisser la tête. Il doit défendre ses convictions tout comme celles des dirigeants et des employés des universités québécoises qui ont travaillé des mois à conclure ces ententes. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, l'Université de Sherbrooke, comme bien d'autres, pouvait insuffler un nouveau dynamisme dans son organisation grâce à l'oxygène fourni par le gouvernement québécois.

Ce gouvernement qui, sous la férule de Lucien Bouchard, a d'ailleurs promis d'injecter des sommes nouvelles dans l'éducation. Déjà les étudiants ont commencé à réagir très violemment à la remise en question des sommes prévues. Le futur premier ministre Bernard Landry ne peut balancer toute cette réorganisation par la fenêtre.

La santé gruge une part toujours plus grande des liquidités de l'État mais il ne faut pas tout sacrifier pour répondre à des besoins sans fin dans le réseau de la santé. En santé, Québec bénéficie de toute façon d'une réinjection de capitaux du gouvernement fédéral.

Quant au ministre Legault, il joue sa carrière politique. Il a perdu des plumes au conseil des ministres lorsqu'il a tourné le dos cavalièrement à Pauline Marois au profit de Bernard Landry dans la course à la direction.

S'il tourne le dos aux universités et renie sa signature, sans se battre, il aura perdu toute la crédibilité dévolue à un ministre. Il devra partir. Bernard Landry le laissera-t-il tomber? Pour obtenir l'appui de Mme Marois, M. Landry a-t-il trop promis pour la santé ou a-t-il permis une révision des priorités?

Il est sain de se questionner sur la pertinence de certaines orientations dans un processus budgétaire. Il est toutefois dangereux de duper une population, celle du milieu universitaire dans le cas présent. C'est le sentiment qui règne chez les universitaires en ce moment.

À quoi sert le fameux congé d'impôt pendant cinq ans de Bernard Landry pour les chercheurs québécois qui rentrent au bercail, si Québec coupe les vivres aux universités pour les embauches et le développement? L'Université de Sherbrooke a déjà fait des embauches et négocie avec plusieurs autres chercheurs. Ces chercheurs prendront-ils le risque de croire les universités dans leurs ambitions si Québec laisse longtemps courir le doute sur ses intentions réelles?

Un lourd sentiment de trahison envahit les campus universitaires qui avaient entrepris 2001 et le nouveau millénaire avec un espoir tangible de construire pour les générations futures.

Québec doit donner l'heure juste rapidement et, surtout, maintenir ses engagements envers la communauté universitaire, à moins d'admettre que l'éducation n'est plus une de ses priorités.

TRIBUNE LIBRE

Des précisions

Je désire apporter des précisions à ma lettre intitulée: «Des faussetés historiques» et parue dans La Tribune du 31 janvier 2001.

Cette lettre, je l'ai écrite le 19 janvier dernier et je l'avais intitulée: «Une réponse aux déclarations de Pierre Falardeau à l'émission FLASH du 16 janvier dernier». Malheureusement, cette dernière a été publiée 10 jours plus tard et sous un autre titre: «Des faussetés historiques».

Je regrette, mais publiée sous ce titre, donc hors contexte, ma lettre n'avait alors plus du tout la même signification, le même sens.

Je crois donc que des précisions sur mon intervention s'imposent.

Le 16 janvier dernier, l'émission FLASH diffusée par le réseau TQS avait invité M. Falardeau à l'occasion de la sortie (future, car le 16, il n'était pas encore sur nos écrans) de son film «15 février 1839». Au cours de cette émission, l'animatrice lui demanda pourquoi il avait produit ce film. Ce dernier répondit et je cite: «C'est pour les SHAQUER, les ébranler, les faire réfléchir, les faire brailler. Écoutez, au cours de cette rébellion, les Anglais ont violé nos femmes, ont tué nos enfants, ont brûlé nos maisons et nos villages». Puis, en fixant la caméra, il a terminé par ces mots: «Allumez vos lumières gang de bâtards».

C'est la raison pour laquelle j'ai écrit cette lettre. Vous aurez compris, que «LES» et «BÂTARDS» c'étaient nous les «méchants Québécois» qui ne sommes pas de la même allégeance politique que lui.

J'ai écrit cette lettre en employant le même ton et les mêmes mots utilisés par M. Falardeau lors de cette émission. (Je vous fait remarquer que par la suite, partout il a répété les mêmes bêtises et il s'est permis d'en ajouter d'autres et j'en cite une: «Bande de TROU DE CUL». Les trous de cul, c'est nous les Québécois.)

À Mme Hélène Dupuis, d'Ascot, et à M. André Bernier, de Sherbrooke, concernant leurs interventions (La Tribune du 1er février 2001), je répondrai que, je le répète une fois de plus, les mots, les termes et le ton que j'ai utilisés dans ma lettre étaient ceux de M. Falardeau. Ce n'est pas du tout mon style. Ceux qui ont entendu M. Falardeau lorsqu'il parle des patriotes savent ce que j'ai voulu dire. Ceux qui ne l'ont pas entendu parler, s'il vous plaît abstenez-vous!

Par cette lettre, je voulais également dénoncer le fait que M. Falardeau, depuis toujours, fait la promotion de l'indépendance du Québec en répandant des faussetés historiques pour faire pleurer les Québécois sur le sort des Patriotes de 1837-38 et qu'il s'approprie «à faire feu» une fois de plus avec son film «15 février 1839».

À mes détracteurs, je les inviterais à lire les articles suivants publiés dans La Presse du 31 janvier dernier: 1- «Les gros sabots de Falardeau», de Madame Michèle Ouimet, et 2- «Falardeau et les Anglais», de Yves Boisvert. Ces deux excellents journalistes ont visionné le film «15 février 1839» et ils parlent des faussetés historiques colportées par Falardeau et du langage inacceptable utilisé dans ce film.

De plus, je les inviterais à lire la lettre de M. Guy Bouthiller, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, publiée dans La Presse du 1er février 2001. Dans cette lettre M. Bouthiller parle des Patriotes du Haut-Canada (l'ONTARIO d'aujourd'hui). Il mentionne entre autre que 20 patriotes ontariens ont été pendus lors de la même rébellion 1837-38 et que les Ontariens ont depuis longtemps oublié ces patriotes, qu'ils n'en parlent plus.

Je suppose qu'ils ont mieux à faire.

Jacques Robert, Dudswell

Il faut connaître l'histoire

Mme Hélène Dupuis,

Votre attaque contre M. Jacques Robert qui a écrit le texte sous le titre «Des faussetés historiques», relève plus de l'émotion de vos opinions que de la raison. M. Robert a écrit la vérité dans son sujet et il faut avoir appris l'histoire pour le savoir, ce que votre ignorance de l'histoire vous empêche de discerner.

Vous blâmez La Tribune d'avoir publié ce texte et tous les lecteurs assidus de ce journal savent que plus souvent qu'autrement, ce sont les textes à prédominance séparatiste et péquistes qui ont la cote d'amour dans la rubrique de l'opinion du lecteur. Pour une fois de temps à autre que le journal s'échappe à présenter la vérité au lieu du rêve, ne les blâmez surtout pas.

Si vous trouvez que M. Pierre Falardeau est le symbole comme cinéaste, de la personnalité du modèle québécois à imiter dans ses paroles, ses

gestes et la fumée de sa cigarette en public, vous venez de vous décrire vous-même, comme une belle personnalité! Donc, vous devez sacrer, fumer et mal parler. Il semble que vous vous offusquez à rien et que seuls les péquistes-séparatistes sont de vrais Québécois. C'est le même axiome que l'on retrouve dans les pays socialistes et ravagés par la guerre.

La Bosnie qui fut jadis un pays comme le nôtre et qui a tenu les jeux de Sarajevo fut dévastée par la guerre. Les Croates accusant les Serbes et vice versa. Au Québec, on passe notre temps à accuser Ottawa de tous les maux de notre province, tandis que les gestionnaires du Québec administrent très mal notre argent, selon leur vision et pas toujours pour le bien-être du peuple.

Rêvez de la paix et cessez de penser aux crottés, vous qui semblez chaouilleuse sur la vérité des mots.

Marie-Lyne Poisson, Rock Forest

LANDRY VEUT SE FAIRE L'APÔTRE DE LA SOUVERAINÉTÉ POSITIVE...



LETTRÉ OUVERTE

Un Coq qui se prend pour un Roi ou rébellion en la «basse» cour

Nombre de résidentes et résidents de Sherbrooke connaissent la rôtisserie Au Roi du Coq Rôti située au centre-ville sur la rue Camirand et qui fait figure de véritable «institution». Plus de 30 ans d'existence en témoignent. Ironiquement, l'odeur de son poulet aura réussi à camoufler durant tout ce temps une situation insupportable pour l'ensemble de ses employés qui ont concouru durant toutes ces années à sa réussite financière, entre autres.

En effet, il est révoltant de constater les conditions de travail imposées par les propriétaires de ce commerce: trois semaines de vacances après 25 ans d'ancienneté; salaire de 6,90 \$ l'heure après 33 ans d'ancienneté; fausses déclarations pour empêcher tout retrait préventif dans le cas d'une grossesse; aucun congé rémunéré suite à la naissance d'enfants après 11 ans d'ancienneté; obligation de rentrer au travail le jour de l'enterrement de sa grand-mère pour un employé (en violation de la Loi des normes du travail). Et la liste pourrait s'allonger.

Ces gens ont avoué avoir supporté cette situation humiliante aussi longtemps parce qu'ils avaient peur de perdre leur emploi et qu'ils craignaient ne pas réussir à s'en sortir et qu'en plus, ils ignoraient leurs droits.

Le syndicat des travailleuses-travailleurs Au Roi du Coq Rôti-CSN existe maintenant depuis le 28 janvier 2000. Devant la lenteur des négociations, ses membres ont déclenché une grève le 11 décembre dernier. Après 55 jours de grève, nous apprenions dans le quotidien La Tribune d'hier qu'une entente avait été conclue et que les travailleuses et travailleurs de Au Roi du Coq Rôti retourneraient au travail vendredi le 9 février prochain.

Après avoir servi leur employeur pendant de nombreuses années, exploités par celui-ci, ils ont lutté, durant cette grève, pour une meilleure répartition de la richesse et pour l'obtention de conditions de travail plus justes et équitables. Le Rassemblement pour l'alternative progressiste de la région de l'Estrie (RAP-section Estrie) tient à dénoncer les conditions de travail rétrogrades imposées par l'employeur, qui s'est enrichi ainsi sur le dos des travailleuses et travailleurs. Le RAP s'oppose à cette forme d'abus qui mène à une

capitalisation des avoirs en écrasant les gagne-petits.

Le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, n'a-t-il pas déclaré dernièrement, devant la pléthore de fusions dans le secteur des communications, qu'il fallait faire confiance aux capitalistes et à leur éthique en employabilité. «Éthique capitaliste», a-t-il rajouté. Belle éthique en effet où l'appât des profits l'emporte sur le respect humain. Le RAP, pour sa part, prône une éthique basée sur la justice sociale; il demeure solidaire des travailleuses et travailleurs de Au Roi du Coq Rôti dans leur combat afin que leur travail soit reconnu et exercé dans des conditions décentes. C'est par solidarité que pourra renaître l'espoir pour une société juste.

Louise Daigle
Pour le Comité de coordination
RAP-section Estrie

Où est la justice?

Le gouvernement provincial donne supposément un crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans dans l'année. Pour avoir ce crédit, il faut que les Services de paie Desjardins le prélève sur le compte de cet établissement.

Que feront les personnes qui n'ont pas de compte dans les Caisses? Devons-nous changer nos façons de faire ou y aurait-il d'autres moyens pour permettre à tous de profiter de ce crédit d'impôt? Il y a des personnes qui n'ont pas de comptes bancaires. Que devront-elles faire?

Je me questionne et je suis curieuse d'avoir une solution à ce problème.

Yolande Mercure
Coaticook

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jocelyne Nadeau Adjointe au directeur	Françoise Fournier Directeur	Alain LeClerc Christian Blais Adjoint au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Girard Adjoint	André Robourge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoint au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Carreau Directeur	Serge Huard Adjoint au directeur	

Les maires de la banlieue pensent comme Pouliot

Marc LAPRISE

Sherbrooke

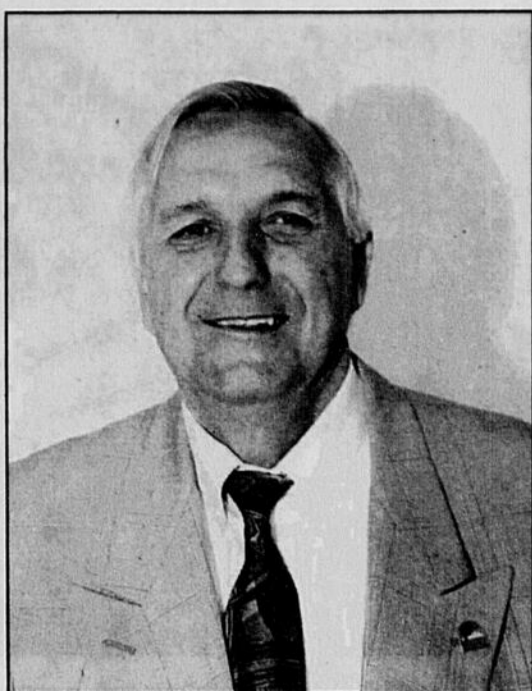
Robert Pouliot ne surprend personne dans le cercle des maires de la MRC de Sherbrooke lorsqu'il exige que Québec agrmente la fusion à venir d'une assistance financière pour en faciliter la mise en oeuvre. Même que pour plusieurs, ce fait représente plutôt un acquis.

Appelés à commenter l'intervention de leur collègue, hier, les Georges Emond, Clément Nault, Benoit Charland et Gérard Boudreault, entre autres, même s'ils sont loin d'être tous en accord avec le projet, ont rappelé que le gouvernement du Québec dispose déjà d'un programme d'assistance financière pour favoriser les regroupements municipaux.

«Il y a des programmes qui le stipulent», dit Richard Gingras. «C'est sûr que le gouvernement a de l'argent pour ça», renchérit le maire de Deauville, Georges Emond, en précisant que Qué-



Richard Gingras



Georges Emond

bec devra aider financièrement, ne serait-ce que pour l'uniformisation des services informatiques entre la ville et les arrondissements.

Benoit Charland estime que l'aide réclamée par M. Pouliot «pourrait aider à sauver les meubles» dans certains arrondissements, particulièrement celui dont fera partie Rock Forest.

Le maire de Bromptonville, Clément Nault, rappelle que sa municipalité a elle-même reçu un montant de 500 000 \$ de Québec lors du regroupement avec le Canton de Brompton. À l'échelle de la future grande ville de Sherbrooke, «ça peut représenter beaucoup de sous», dit le M. Nault en souhaitant que le ministre des Affaires municipales aura une oreille attentive sur cet aspect.

Au cabinet du maire de Sherbrooke on ne nourrit aucun doute à ce sujet. On rappelle aussi que le programme existe en mentionnant même

que le mandataire en a fait état lors de ses rencontres avec les représentants municipaux. Robert Pouliot craint particulièrement les effets de la fusion sur le compte de taxe des citoyens d'Ascot. Sherbrooke croit qu'il ne doit pas s'alarmer trop rapidement.

Le rapport défendu par le maire Perrault indique qu'Ascot ne devrait pas subir d'augmentation de taxes. Cette donnée contredit celle du mandataire reconnaît-on à l'Hôtel de Ville. Mais on rappelle qu'avec Sherbrooke, les citoyens d'Ascot ont le plus lourd compte de taxes.

Mais selon certains maires, il est beaucoup trop tôt pour parler de la facture des citoyens. «Nous serons plus en mesure d'apporter des précisions lorsque le comité de transition aura fait le budget de l'an Un» de la nouvelle ville, précise Georges Emond.

FAITS DIVERS

Collision route 263

Sainte-Cécile-de-Whitton (psj) - La collision de deux véhicules, route 263, à Sainte-Cécile-de-Whitton a causé des blessures à deux personnes, vers 11 heures du matin hier.

Il semble que le non-respect d'un arrêt obligatoire soit à l'origine de la collision.

On n'a pas qualifié les blessures de sérieuses. Toutefois un des blessés a été opéré des fractures aux jambes. On a mentionné qu'il n'avait pas couplé sa ceinture de sécurité.

Les patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de la MRC du Granit ont été dépêchés sur place.

Collision rue Bowen

Sherbrooke - Vers 15 h 30, hier, la collision de deux véhicules, dans l'intersection des rues Bowen et Conseil, dans l'Est de Sherbrooke, a infligé des blessures à deux personnes âgées.

Il était question de blessures mineures.

Patrouilleurs du SPRS, pompiers en tant que premiers répondants et techniciens-ambulanciers ont été demandés sur place.

L'Académie musicale rend l'âme

Steve BERGERON

Sherbrooke

L'Académie musicale des Cantons de l'Est n'est plus. Après plusieurs années d'existence, l'organisme vient de succomber à une créance de Revenu Canada et de Revenu Québec. Ceux-ci réclament ensemble 92 000 \$ en taxes impayées, ce qui a signé l'arrêt de mort de l'Académie.

«La lettre nous est parvenue en septembre», indique le président Roland Beaudette, qui a succédé au président démissionnaire Jacques Breton presque au même moment.

«On nous réclamait des montants de TPS et de TVQ non perçus depuis plusieurs années. Malheureusement, nos coffres étaient vides et on nous donnait un mois pour payer», affirme-t-il.

Les biens de l'Académie ont donc été saisis et seront vendus aux enchères le 13 février, selon le syndic Rock Guertin. Selon lui, cela ne couvrira pas la totalité des créances gouvernementales.

L'Académie a connu ses heures de gloires par les années passées, se hisant parmi les compétitions de plus haut calibre au Canada et aux États-Unis. Au cours des dernières années toutefois, l'Académie musicale avait cessé presque toutes ses sorties, à cause de difficultés financières.

Pour bien des personnes, l'Académie musicale des Cantons de l'Est était devenue synonyme du célèbre souper-bénéfice aux homards, tous les mois de mai, traditionnellement au Centre Expo-Sherbrooke.

Selon M. Beaudette, il est question que cet événement se poursuive, mais au profit d'un autre organisme de bienfaisance, qui n'est pas encore connu pour l'instant.

Claire Jolicoeur hospitalisée



Claire Jolicoeur repose depuis bientôt une semaine aux soins intensifs. Bien qu'il s'améliore, son état est toujours considéré comme sérieux. La dame est bien connue pour son interprétation de chants religieux.

Sherbrooke (psj)

Mme Claire Jolicoeur que les gens de Sherbrooke, de l'Estrie et même d'un peu partout au Québec connaissent bien pour ses interprétations de chants religieux repose depuis bientôt une semaine aux soins intensifs.

Son état s'est amélioré, a-t-on appris hier, mais il est toujours considéré comme sérieux.

Ce sont des problèmes cardiaques qui ont entraîné l'hospitalisation de Mme Jolicoeur, très tôt, le mercredi 31 janvier.

La veille, soit le mardi 30, Mme Jolicoeur avait chanté lors de funérailles célébrées à la paroisse Saint-Charles-Garnier de Sherbrooke. Elle disait ne pas se sentir bien.

Mme Jolicoeur chante régulièrement, les fins de semaine, à cette paroisse et lors de funérailles. On l'entend souvent chanter à l'émission de l'abbé Robert Jolicoeur, à l'émission radiophonique «Le Pari du coeur», sur les ondes de CHLT-630, le dimanche matin.

On l'a également vue et entendue à plusieurs reprises lors d'événements mis sur pied par l'Évangélisation 2000.

D'autres se souviennent d'elle pour ses interprétations enjouées de chants folkloriques au temps du Festival des Cantons.

De nombreuses personnes pensent à cette belle dame, porteuse de foi et souhaitent sa remise sur pied le plus tôt possible.

CONCOURS «RECONNAISSANCES ESTRIE»

le 16 février 2001

C'EST LA RENCONTRE DES ÉTOILES

LES FINALISTES

CATÉGORIE COMMERCE DE DÉTAIL

- Bureautique N. Maltais (Deauville)
- La Grande Ménagerie (Sherbrooke)
- La Randonnée (Sherbrooke)

Les lauréats de chacune des catégories seront dévoilés lors du Gala «Reconnaisances Estrie» qui se tiendra le 16 février 2001, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

Pour réservation : 822-6151

Un événement de

CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise

Avec le soutien de

Bell

Développement économique Canada

Canada

Desjardins

En partenariat avec

BANQUE NATIONALE

JOLY

MÉDICAL

37665

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes dans le cahier publicitaire Sears Faites peau neuve de 28 pages en vigueur du lundi 5 au dimanche 11 février 2001 (C022F501) :

À la page 4, Moitié prix. Ensemble pendentif et boucles d'oreilles. Se vendent séparément. Aurait dû se lire : Moitié prix. Pendentif et boucles d'oreilles. Rég. Sears 199,99-599,99 Chacun.

Solde 99,99-299,99 Chacun

À la page 5, Le prix de l'ensemble «Tommy girl» est incorrect. Aurait dû se lire : Rien que 68 \$. (Valeur de 85 \$).

À la page 5, Le prix de l'ensemble-cadeau Tommy est incorrect. Aurait dû se lire : Rien que 65 \$. (Valeur de 73 \$).

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

39723

HONDA

FACILE DE S'ATTACHER

BERLINE ACCORD LX

5,8% *** sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les berlines et coupés Accord 2001, 4 cylindres.

338\$* par mois, location 48 mois Transport et préparation inclus

Option 0\$ comptant également disponible

23 800\$** à l'achat

INCLUANT

- Transmission automatique
- Air climatisé sans CFC
- Ensemble électrique (vitres, serrures et rétroviseurs)
- Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Moteur VTEC de 150 chevaux
- Rétroviseurs chauffants
- Roues de 15 pouces
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

CR-V LX

338\$* par mois, location 48 mois Transport et préparation inclus

Option 0\$ comptant également disponible

26 300\$** à l'achat

INCLUANT

- Système RealTime à 4 roues motrices
- Air climatisé sans CFC
- Freins antiblocage (ABS)
- Ensemble électrique (vitres, serrures et rétroviseurs)
- Radio-cassette
- Régulateur de vitesse
- Moteur de 2 litres, 146 chevaux
- Pneu de rechange pleine grandeur
- Et bien plus...

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 2001 (modèle CG5641P) ou le CR-V LX 2001 (modèle RD1741E) neufs. Echange ou comptant de 3 075 \$ (berline Accord) ou 3 462 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.E. de la berline Accord LX 2001 (modèle CG5641P) ou du CR-V LX 2001 (modèle RD1741E) neufs. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. ***Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle berline et coupé Accord 2001 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca

39464

HONDA

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Il chasse le voleur à l'aide d'un bâton

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«**B**ien sûr que je suis tanné pareil de tout cela, de ces voleurs, mais je n'ai pas peur et je dois vivre pareil. Il me faut travailler pour gagner ma vie. Je passe toute la journée ici à travailler et je vais tout faire pour protéger mon bien.»

Le sang-froid de l'épicier Mouninth Huy n'a pas baissé d'un cran.

Il a fait fuir, tard en fin de soirée dimanche, un voleur armé d'un revolver en lui brandissant un bâton de baseball et en lui assénant un coup au bas du dos.

C'était la seconde fois que ça lui arrivait en deux ans de se trouver au coeur d'une situation tendue: la première fois, il avait été atteint d'un plomb à la tête.

M. Huy a raconté en ces termes ce qui s'est passé.

Un témoin

«Le gars est entré vers 22 h 50 puis il a déposé une poignée de 25 cents sur le comptoir pour s'acheter un paquet de cigarettes «Export A» bleu. Il avait du change pour 4,50 \$ et j'ai ouvert le tiroir-caisse pour lui remettre 15 cents et le paquet... mais pendant que je faisais cela, il s'est mis à crier «cash, cash, cash...» et quand je me suis levé la tête, j'ai vu qu'il pointait une arme sur ma tête.»



Armé d'un bâton de baseball, Mouninth Huy, propriétaire du marché d'alimentation asiatique et canadienne Boreil-Munint, 417 rue Galt Ouest, à Sherbrooke, n'a pas perdu un millilitre de son cran.

Un témoin qui a assisté à la scène est aussitôt sorti pour alerter les policiers.

L'épicier a aussitôt refermé de la main le tiroir de la caisse. Ayant vu cela, le voleur a commencé à peser sur les touches de la caisse pour ouvrir le tiroir.

«Quand j'ai constaté qu'il était vraiment con-

centré à tenter d'ouvrir la caisse, j'en ai profité pour éloigner d'un geste sa main qui tenait l'arme et de l'autre, j'ai ramassé mon bâton de baseball et je l'ai brandi.»

Le voleur a, comme on dit, aussitôt viré de bord. Puis il s'est buté à la porte qu'il devait tirer plutôt que de pousser. C'est à ce moment que

l'épicier a pu, malgré la largeur du comptoir, lui donner un coup de bâton qui l'a effleuré sur le côté dans le bas du dos puis il lui a lancé le bâton.

C'était la seconde fois, depuis le jeudi 25 novembre 1999, que M. Huy se trouvait au coeur d'une situation délicate. La première fois, il avait été atteint à la tête par un projectile tiré par une arme à plomb. Après une brève visite à l'hôpital, il était le soir même retourné à son épicerie pour préparer la journée du lendemain.

Quand on lui demande s'il ne joue pas un peu avec le feu dans ces moments de grande tension, il répond invariablement avec son cran inébranlable, qu'il n'a pas peur des voleurs et qu'il fera tout pour protéger son bien.

Le bandit en fuite

Le suspect a été décrit comme un homme pouvant être âgé entre 19 et 25 ans. Une barbe d'environ deux jours se dessinait sur son visage. Il pouvait mesurer entre 1,75 m (cinq pieds et neuf pouces) et 1,83 (six pieds) et peser dans les 77 kilos (170 livres). Il s'est exprimé en anglais et il était vêtu d'un gilet genre kangourou gris.

Les policiers ont retrouvé le gilet près du pont de la voie ferrée, angle Galt Ouest, Larocque et Alexandre.

Toujours dans leur ratissage du secteur, les patrouilleurs ont appréhendé un individu recherché sur mandat et en possession de sachets de stupéfiants. Il a été conduit au Centre de détention mais il n'y avait aucun lien entre sa présence rue Gillespie et ce qui venait de se passer à l'épicerie Boreil-Munint.

Info-conseil Annuaire Appels d'offres @affaires Mon bureau Aide English



Bell
zinc
.ca

Bienvenue sur BellZinc.ca. D'un seul clic, vous avez accès à une foule d'acheteurs et de vendeurs de partout au pays. Faites partie de la nouvelle communauté virtuelle et élargissez votre marché. Faites-en l'essai dès aujourd'hui. C'est gratuit.

BellZinc.ca. Là, vous êtes en affaires.

Le nom et l'illustration BellZinc.ca sont des marques de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisées sous licence.

Bell